

Pourquoi un point de rassemblement extérieur ?

Lors d'une évacuation, il est important que les occupants se rassemblent au même endroit. Cela vous permet de vous assurer que personne ne manque à l'appel. De plus, on évite ainsi que quelqu'un ou les premiers pompiers ne retournent à l'intérieur pour sauver une personne déjà évacuée.

Ne retournez pas à l'intérieur d'un bâtiment en flamme. S'il reste des personnes à l'intérieur, avisez les pompiers dès leur arrivée ou mentionnez-le au préposé du service 9-1-1.

Les pompiers disposent d'équipement pour travailler en présence de fumée et de flammes, vous non. Si vous retournez à l'intérieur, vous serez vous aussi une victime.

Il est recommandé de fermer les portes derrière vous afin de retarder la propagation de l'incendie



Pourquoi entretenir les issues ?

Il est recommandé de vous assurer que vos issues (portes et fenêtres) sont fonctionnelles et accessibles en tout temps. En hiver, il est important de s'assurer que la neige et la glace ne les obstruent pas afin de ne pas nuire à l'évacuation.

Évitez d'encombrer les issues et les chemins menant à celles-ci. Les objets qui les encombreraient pourraient retarder ou empêcher votre évacuation.

Entraide de la Sécurité incendie des Basses-Laurentides

Quoi faire avec vos animaux et vos objets personnels ?

Lors d'un incendie, n'arrêtez pas pour aller chercher vos animaux ou vos objets personnels. Sortez immédiatement à l'extérieur et n'y retournez sous aucun prétexte.

Appelez les services d'urgence en composant le 9-1-1. Plus tôt arriveront les pompiers, plus tôt ils sauveront vos biens.

L'avertisseur de fumée veille sur vous et votre famille 24 h sur 24 h. Maintenez-le en bon état de fonctionnement. Votre vie en dépend.

Pour plus de détails, communiquez avec le Service de la sécurité incendie de votre municipalité.

Source : Ministère de la Sécurité publique
www.msp.gouv.qc.ca/incendie



ÊTES-VOUS PRÊT EN CAS D'INCENDIE ?

COMMENT FAIRE UN PLAN QUI SAUVE DES VIES

Un plan d'évacuation n'est pas seulement un bout de papier vous indiquant un chemin à suivre. C'est un **outil essentiel** qui peut vous sauver la vie et celle de votre famille



Blainville
tu m'inspires!



VILLE DE DEUX-MONTAGNES



Boisbriand



SAINTE-MARTHE
sur-Le-Lac



ROSEMÈRE



VILLE DE
SAINT-JÉRÔME



Ville de LORRAINE
Une ville différente!



Ville de
Saint-Eustache



VILLE DE
MIRABEL



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir



Ville de
Ste-Anne-des-Plaines



Au Québec, entre 2003 et 2005, on a déploré en moyenne chaque année 60 décès accidentels causés par un incendie.

Huit incendies causant chacun la mort de trois personnes ou plus sont survenus au cours de ces trois années au Québec.

Deux éléments importants sont souvent absents lors d'un incendie avec décès, soit un avertisseur de fumée fonctionnel et un plan d'évacuation connu de tous les résidents.

Le but premier du plan d'évacuation est de créer des automatismes quant aux trajets à emprunter dans la fumée, de déterminer le point de rassemblement à l'extérieur du bâtiment et d'expliquer comment et quand aviser les secours. Le plan d'évacuation peut être utilisé dans d'autres circonstances que l'incendie, par exemple lors d'alarme de monoxyde de carbone, d'odeur de gaz, etc.

Le plan d'évacuation permet d'éviter la panique et par conséquent, les gestes imprudents, car chaque membre de la famille sait quoi faire et par où sortir.

Comment élaborer un plan d'évacuation ?

Dessinez un plan de votre résidence en prenant soin d'indiquer les portes et les fenêtres ainsi que le numéro à composer en cas d'urgence, soit le 9-1-1 (gardez-vous un espace autour du dessin de votre résidence pour dessiner quelques particularités de votre terrain telles que l'aire de stationnement, le cabanon, la piscine, etc.).

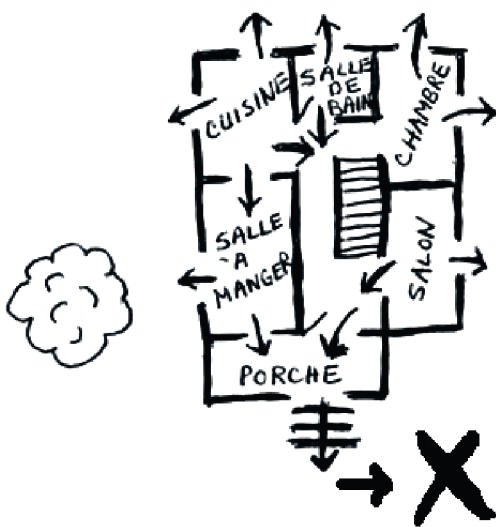
Prévoyez deux sorties par pièce et indiquez les trajets à emprunter pour sortir de la résidence de façon sécuritaire.

Indiquez sur le plan l'emplacement des avertisseurs de fumée et des extincteurs portatifs.

Déterminez un point de rassemblement, généralement à l'avant de la résidence.

N'hésitez pas à aborder la question sous forme de jeu avec les enfants de moins de 7 ans. Ils auront un plaisir fou à simuler l'évacuation de votre résidence et seront prêts en cas de situation réelle.

Exercez-vous au moins une fois par année.



Comment évacuer de manière sécuritaire ?

Touchez les portes du revers de la main pour détecter la chaleur.

En présence d'une porte froide (température de la pièce), ouvrez la porte lentement et vérifiez s'il y a du danger.

Évacuez en marchant à quatre pattes le long des murs.

Advenant que la porte soit chaude, placez un drap sous la porte pour éviter que la fumée ne pénètre dans la pièce et dirigez-vous vers la fenêtre pour sortir, ou si c'est impossible, pour être évacué par les pompiers.

Ne retournez jamais dans un bâtiment en flammes.

Composez le 9-1-1 dès que vous êtes en sécurité



Pourquoi se déplacer à quatre pattes en présence de fumée ?

De plus en plus, nous retrouvons à l'intérieur de nos résidences des matériaux composés de produits chimiques qui, lorsqu'ils sont surchauffés, dégagent des gaz hautement toxiques. La majorité de ces gaz présents se retrouvent dans la partie supérieure des pièces d'un logement lors d'un incendie.